

# 89 INFO



Alors que nous sommes encore un peu dans la rentrée, l'école est à nouveau au centre des déclarations ou livres des candidats à la présidentielle, une échéance qui va déferler sur la vie politique et sociale de ces prochains mois.

## Edito

Sera-t-il question d'un doublement de nos salaires pour rejoindre celui de nos collègues Luxembourgeois ? Certainement pas ! Mais d'augmentation de notre temps de service ou de présence certainement ... N'est-ce pas d'ailleurs le cas avec ces multiples réunions trop souvent inutiles ?

Loin des élections, nous nous démenons dans nos collèges, lycées et CIO avec toujours aussi peu de postes et de crédits de fonctionnement.

La réforme du collège, que le SNES-FSU combat, se met en place à reculons, nos critiques se concrétisant au détriment des élèves et des personnels. Il en est ainsi du constat que les élèves ont moins d'heures de cours, qu'ils sont donc davantage en permanence (sans augmentation du nombre de surveillants et donc parfois dans la cour) ou bien à la porte du collège. On est bien loin du « plus et mieux » d'école qu'il faudrait, notamment dans l'Yonne bien mal placée selon les dernières études de la DEPP. Il est même question de fermer le collège Bienvenu Martin à Auxerre !

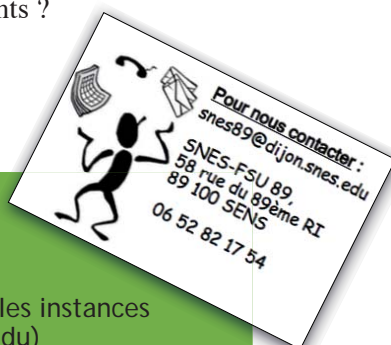
Dans les lycées, l'augmentation du nombre d'élèves n'a pas été compensée par des créations de postes, les conditions de travail se dégradent donc quand la ministre a refusé d'ouvrir un vrai débat sur la réforme Chatel.

Quant au lycée de Sens où élèves et profs souffrent, quand la Région et le rectorat vont-ils enfin comprendre qu'il faut en ouvrir un nouveau dans le nord de l'Yonne.

L'école est au coeur de notre société et les personnels doivent faire face à tout ce qui la traverse. Il en est par exemple ainsi de la question des migrants dont la moitié sont des mineurs. Face à la situation épouvantable que vivent des millions de personnes, d'enfants, l'Etat Français ne prend pas ses responsabilités. Il en est de même pour accueillir dans nos classes ces jeunes au passé déjà si lourd. Lorsqu'on sait que le collège Bienvenu Martin voué à la fermeture accueille la seule classe allophone de l'Auxerrois, qu'attend le ministère pour former des enseignants et mieux accueillir ces élèves dans nos établissements ?

## SOMMAIRE

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Vos représentants dans l'Yonne, les instances
- Page 3 : Le CDEN de rentrée (compte-rendu)
- Page 4 : La Rentrée/réforme du collège
- Page 5 : PPCR
- Page 6 : La nouvelle évaluation des enseignants
- Page 7 : Le Livret Unique d'Evaluation Numérique
- Page 8 : L'EN dans l'Yonne, Lycée de Sens



STAGES A  
VENIR

« Spécial TZR »

mardi 17 novembre  
à DIJON

« Comprendre le  
management public pour lui  
faire face »

jeudi 1er décembre à DIJON

## VOS REPRÉSENTANTS SNES DANS L'YONNE



**Olivier Provost**  
(secrétaire  
départemental, CAEN,  
CTSD, com. de  
réforme)



**Mathilde Pedrot**  
(Trésorière, CTSD,  
CHSCTD)



**Agnès Cochard**  
(CHSCTD)



**Elise Hocquet**  
(CHSCTD)



**Renaud Meslin**  
(CDEN, CTSD)



Nicolas Lamotte  
(CAPA des CPE)



**Christelle Provost**  
(CDEN, CTSD)



**Olivier Thiébaud**  
(CAPA agrégés, CHSCTD)



**Claire Thomas-André**  
(CHSCTD,  
CDEN, com. de  
réforme)

## LES INSTANCES DEPARTEMENTALES

**CTSD** : *Comité Technique Spécial Départemental*. Il est composé de l'IA/DASEN (président), du secrétaire général, de représentants des personnels. La FSU y est majoritaire dans l'Yonne. **Ses missions** sont relatives à l'organisation et au fonctionnement des établissements scolaires des 1er et 2nd degrés. Il traite entre autres de la carte scolaire, des suppressions et créations de postes fixes ou des BMP.

Dès le mois de mars, le SNES/FSU prend contact avec ses représentants dans les 31 collèges pour collecter les informations et défendre vos droits. Nous sommes intervenus pour diminuer autant que possible les postes à complément de service ou revoir les implantations de compléments de service pour qu'ils nécessitent moins de déplacements.

**CHSCTD**: *Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail*. Présidé par l'IA/DASEN ou son représentant, il est composé de membres de l'administration et de 7 représentants des personnels (la FSU en compte 4 dans l'Yonne).

**Ses missions** sont la protection de la santé mentale ou physique des personnels, leur sécurité, les améliorations des conditions de travail. Il veille à ce que les dispositions réglementaires soient appliquées.

# Compte-rendu du CDEN de rentrée (13/09/2016)

Le 13 septembre dernier, les élus SNES-FSU ont siégé au CDEN de rentrée au Conseil Départemental. **Cette réunion de rentrée a pour objectif de faire le point sur la politique des collèges menée par le Conseil départemental (travaux, dotations de fonctionnement, schéma directeur, etc.)**

**Dans sa déclaration préalable, la FSU a dénoncé la décision concernant la fermeture du collège Bienvenu Martin.** M. André Villiers, Président du Conseil Départemental, a assumé cette fermeture en 2018 de l'établissement, assurant que la collectivité prendra sa responsabilité.

## Le CDEN

**C'est le Comité Départemental Education Nationale. Il est présidé par le Préfet ou le Président du Conseil Départemental.**

**Y siègent l'IA/DSDEN, des élus de l'administration, du CD, des élus locaux, des parents d'élèves, des associations en lien avec l'EN, les représentants des personnels (la FSU89 y est majoritaire avec 5 sièges).**

**Dotations de fonctionnement** : la somme globale allouée aux collèges publics (4,9 millions d'€) a légèrement augmenté...mais pourtant, 22 collèges voient leur dotation diminuer !

L'augmentation se situe sur la « réserve » du Conseil départemental pour les collèges : elle augmente de plus de 150 000 € ! Interrogé par nos soins sur cette augmentation, le C.D. ne nous a pas convaincus sur l'utilisation des fonds destinés à cette réserve. En effet, celle-ci est destinée à divers dispositifs (classes relais, transports pour les dispositifs par alternance, classes à horaires aménagés) qui sont pratiquement les mêmes que l'an dernier. **A quoi va donc servir cette augmentation, tandis que la somme allouée à nos établissements diminue ?**

**Politique éducative** : Le CD a vanté les actions suivantes : acquisitions de vidéo-projecteurs venant compléter le parc existant, réhabilitations (collège de Chablis), financement de projets culturels, application Guidigo, visant à la découverte du patrimoine local. Il va également s'investir dans le Plan Numérique National, en équipant de tablettes 17 classes de 5<sup>ème</sup> sur 4 collèges. Cela coûtera environ 212 000 € au contribuable. En conséquence, nous avons interrogé le C.D. sur la qualité du matériel et sur le bien-fondé de cette dépense. Il s'agit d'un appel à projet national auquel le C.D. a souhaité participer.

Madame Partouche, DSDEN a précisé qu'il y a encore quelques années elle n'était pas pleinement convaincue par l'outil, et que la tablette devait être un outil pédagogique et pas une finalité.

**La FSU a demandé à ce que le temps passé dans l'entretien des tablettes puisse donner lieu à des IMP pour les collègues qui s'investissent dans les établissements concernés.**

**Transports scolaires** : plus de 16 000 élèves sont transportés. Le C.D. refuse toujours un retour à la gratuité **que nous demandons**, et le Président du C.D. a exprimé son inquiétude quant au transfert de cette compétence à la région l'année prochaine.

**La FSU a demandé au C.D. à ce que les élèves de SEGPA bénéficient de la gratuité des transports**, car leur affectation dans un établissement souvent hors de leur secteur rend quasiment obligatoire le transport pour ces élèves. Les faire payer peut entraîner une réticence des familles à inscrire leurs enfants en SEGPA. M. André Villiers a prêté une oreille attentive à nos arguments. Nous souhaitons que cette demande soit prise en compte !

**Nouvelle sectorisation** : Le C.D. veut mettre en place un groupe de réflexion pour accompagner la fermeture de Bienvenu Martin. **La FSU a évidemment refusé d'en faire partie, étant ainsi en accord avec la position d'opposition à la fermeture qu'elle défend.** De toutes façons, le C.D. n'a jamais eu l'intention d'inviter des enseignants !! Délégués des parents, des maires, élus du C.D. et représentants de l'Inspection académique étaient les seuls conviés à participer à cette parodie de réflexion.

**Travaux** : Ce sujet a été abordé en fin de séance, car un groupe de travail sur les travaux dans les établissements avait eu lieu le matin même. **La FSU** (qui en amont, prend systématiquement contact avec ses représentants dans les établissements pour faire remonter les dysfonctionnements) **a d'ailleurs été la seule organisation syndicale à participer activement.** En CDEN, nous avons soulevé le cas du collège de Pont sur Yonne dont les bâtiments sont très vétustes et détériorés. Ce collège attend toujours une véritable et quasi-totale réhabilitation. Le CD peine à s'engager sur ce sujet en restant sur des réparations ponctuelles, a minima. Nous restons mobilisés d'autant plus que l'ouverture attendue d'un nouveau collège dans le nord du département nous fait craindre que Pont sur Yonne soit délaissé faute de moyens.

## SON RÔLE

**Il émet un avis sur la carte scolaire du département (écoles et collèges), les dotations de fonctionnement et les travaux, les transports scolaires (collèges)...**

Renaud MESLIN/Claire THOMAS-ANDRÉ

## Rentrée et méthode Coué du ministère : "Tout va bien !"

Malgré les différents mouvements de contestation, le ministère nie les dysfonctionnements et se félicite de la mise en place d'une réforme qui pénalise les élèves, les enseignants de collège, ceux de lycée (puisque leurs moyens horaires ont diminué au profit des DHG collège) et même ceux du premier degré qui doivent coordonner le cycle 3. Cela n'a pas empêché d'intégrer à la conférence de presse de rentrée la menace à peine voilée de faire venir les corps d'inspection et des formateurs dans les établissements où la réforme était difficile à mettre en place.

**Face à cela, le Snés 89 ne se résout pas au fatalisme et appelle tous les collègues à la résistance pédagogique et à lui faire remonter tous les problèmes rencontrés.**

### Résumons :

- Les emplois du temps véritables casse-tête chinois pour les élèves, un détail.
- Les études surchargées du fait de la baisse du nombre d'heures de cours, un détail.
- Les heures d'accompagnement en classe entière, un détail.
- la surcharge de travail liée aux nouveaux programmes et aux réunions de coordination, un détail
- les manuels non arrivés (ou en mauvais état) en début d'année, un détail.
- le recul de la liberté pédagogique, un détail.
- davantage d'enseignants en complément de service sur plusieurs établissements, un détail.
- des emplois du temps enseignants à géométrie variable par semaine, par trimestre ou par semestre entraînant un fort déséquilibre de la charge de travail, un détail.
- suppression d'un quart des classes bilangues, un détail.
- suppression d'un tiers des heures de latin, un détail.

### Nos conseils pour organiser la résistance pédagogique collective :

- ✓ Ne pas flécher l'AP et encore moins les EPI dans les EDT ni dans les VS. (voir : <http://www.snes.edu/Verifier-son-Etat-VS.html>)
- ✓ Ne pas se faire enfermer dans la validation de compétences sur liberscol sans garantie qu'elles seront ensuite transférées automatiquement sur le LSUN ce qui n'est pas encore effectif ;
- ✓ Faire respecter nos horaires statutaires hebdomadaires et par conséquent réclamer que chaque heure supplémentaire effectuée soit rémunérée en HSA (même par semaine, trimestre ou semestre) .
- ✓ Ne pas se sentir obligé de pratiquer des évaluations par compétence ; si l'enseignant se doit d'évaluer ses élèves, la méthode d'évaluation ne peut être imposée.
- ✓ Ne pas se laisser imposer des thèmes d'EPI, seules les modalités de répartition des EPI et de l'AP ont à être présentées en CA : présentées et pas votées ! Les EPI relèvent des programmes et leur application doit respecter la liberté pédagogique de chacun, rien ne peut vous être imposé en termes de contenus ni par votre chef d'établissement, ni par le conseil pédagogique.
- ✓ Si vous intervenez sur une heure en co-animation pour un EPI, n'acceptez pas d'être rémunéré pour une 1/2 heure, voire de le faire bénévolement: toute heure d'enseignement devant élèves doit être payée et l'on ne peut pas être corvéable à merci au prétexte de notre conscience professionnelle.
- ✓ N'hésitez pas à renvoyer les manuels défectueux (mauvaise qualité d'impression, de collage...) : ils ont été achetés avec l'argent public et notre devoir est que cet argent soit dépensé utilement.

Dernière minute : la DAFOP met en ligne une enquête de satisfaction sur les formations « réforme » que vous avez subies l'an passé : alors, pour la colère et l'insatisfaction sorte des salles des personnels, n'hésitez pas à donner votre avis sur <http://pia.ac-dijon.fr/>

Appliquée au minimum pour ne pas faire trop de vagues, cette réforme met à mal la qualité de l'enseignement: c'est ce qui ressort de l'enquête nationale du SNES à cette rentrée : <http://www.snes.edu/Observatoire-des-colleges-enquete-de-rentree.html>

# 2016 : il n'y a pas que l'évaluation des élèves qui change

## PPCR (Parcours Professionnels Carrières rémunérations)

### et dégel indiciaire

Si le point d'indice a bien augmenté le 1<sup>er</sup> juillet 2016, ce n'est que de 0,6 % et il faudra encore attendre le 1<sup>er</sup> février 2017 pour que l'augmentation de 1,2% proclamée par le ministère soit effective. Ce « geste » attendu depuis le gel du point d'indice en 2010 ne sera qu'un faible rattrapage du pouvoir d'achat individuel perdu par les fonctionnaires, alors même qu'il en « coûtera » 2,4 milliards à des gouvernements qui ont économisé plus de 7 milliards avec la rigueur budgétaires des dernières années. Face à une perte de pouvoir d'achat (gel du point d'indice tandis que les prix, eux, continuaient à augmenter), le SNES FSU continue à réclamer une réelle revalorisation du traitement de l'ensemble de la fonction publique.

C'est en ce sens que la FSU s'est engagée dans le protocole de PPCR afin de peser dans les discussions avec le ministère notamment face à l'allongement des carrières mais surtout face au système inégalitaire de promotions encore en place pour quelques mois. Nous continuons à dénoncer le système actuel qui défavorise sans aucune raison :

- les TZR (souvent moins bien notés par leur chef d'établissement car moins visibles et souvent moins inspectés)
- les enseignants de **zone rurale** (moins inspectés)
- les enseignants de certaines **disciplines** (selon les matières, vous pouviez être inspectés tous les 4 ans, tandis que d'autres attendent des années pour être inspectés et voir ainsi leur note augmentée). Grâce aux interventions du SNES et SNEP académique, il a été acquis qu'une révision de la note pédagogique à la hausse serait prise en compte pour les certifiés qui n'avaient pas été inspectés depuis plus de 5 ans. Vous pouvez donc nous contacter si vous constatez que vous êtes dans ce cas.
- Des inégalités de traitements dues à de simples **quotas de promouvables** au grand choix ou au choix, sachant que la part des **femmes** dans ces promotions se fait aussi bien souvent de manière très inégalitaire

Ainsi, avec le système actuel, il peut y avoir plus de 110 000 euros d'écart entre un collègue ayant progressé au grand choix et un collègue ayant progressé à l'ancienneté. Avec le nouveau système et les deux « accélérateurs » des échelons 6 et 8, cette différence ne sera plus que de 3000 euros.

Ce sont pour ces différentes raisons (et aussi parce que le protocole PPCR proposait une augmentation de salaire pour les fonctionnaires de catégorie C) que la FSU est entrée dans le protocole de discussion PPCR. Ainsi, les nouvelles modalités d'avancement de carrière proposées par le ministère le 13 juillet 2016 permettent de diminuer les inégalités de traitement entre les collègues.

Quand on sait que le triple avancement était étroitement lié à une notation pédagogique parfois défavorable aux enseignant(e)s de notre département, le SNES FSU réaffirme sa volonté de ne pas voir les enseignants triés sur le volet de façon tout à fait inégalitaire, contrairement à d'autres syndicats favorables à la notation au mérite (à croire que les techniques managériales de notre hiérarchie commencent à s'étendre).

Dans le cadre du PPCR, le SNES FSU fera donc encore entendre sa voix pour défendre un vrai rattrapage salarial et un système encore plus égalitaire. On peut ainsi regretter que la mise en place d'une classe exceptionnelle continue à mettre en avant une promotion au mérite pour quelques uns. Les sommes qui y sont liées auraient permis une revalorisation plus importante des échelons accessibles à tou(te)s les collègues.

Mathilde Pedrot

## Nouvelle évaluation des enseignants

Après une année de préparation de réforme où les IPR se sont montrés parfois autoritaires, parfois sceptiques face à la mise en place de la réforme, mais toujours le petit doigt sur la couture du pantalon, on peut envisager positivement que les IPR retrouvent un rôle de conseil plus qu'un rôle de « contrôleur-sanctionneur ». Mais leur image et leur capital confiance auprès des collègues n'en sort pas moins écornée. Dans de telles conditions, que penser du remplacement de l'inspection en tant que telle par les fameux quatre rendez-vous de carrière pour lesquels vous aurez dû produire vous-mêmes un document d'auto-évaluation préalable avant de vous présenter devant votre chef d'établissement et votre IPR.

Vous aurez ainsi quatre-rendez-vous importants au cours de votre carrière (7<sup>ème</sup> échelon, 9<sup>ème</sup> échelon, puis accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle) mais où il ne s'agirait plus d'évaluer le cœur de votre métier à savoir : votre discipline mais vos missions périphériques comme en témoigne la grille d'évaluation actuellement en discussion qui sera soumise au regard de votre chef d'établissement et de votre IPR, en mélangeant allégrement les prérogatives de l'un ou de l'autre. Lors de ce rendez-vous, s'il vous vient l'idée de demander un conseil à votre IPR, le prendra-t-il pour un aveu de faiblesse et cochera-t-il la case « excellent » (puisque vous voulez vous former) ou « à consolider » (si vous posez des questions, c'est que vous n'êtes pas très point). Tout ceci relèvera de l'exercice formel, où chacun essaiera, sans formation au bilan professionnel évidemment, de correspondre à l'image d'Epinal du Super-enseignant polyvalent offerte par cette grille.

**Domage pour vous si cette année-là vous êtes en froid avec votre chef d'établissement et ses méthodes managériales !**

Il s'agira de vous « vendre » au mieux : « je mets à jour mes connaissances disciplinaires », « je me tiens au courant de la recherche » mais aussi « je coopère avec les parents » car c'est à partir de cette auto-évaluation que seront menés les entretiens se traduisant finalement pour vous sur vos futures fiches de paie. Nous rappelons que c'est à l'institution d'assurer la formation continue et de mettre en place des dispositifs d'amélioration des pratiques si un enseignant est en difficulté dans son métier, non en l'infantilisant voire en l'humiliant

**Pour exprimer votre avis, connectez-vous au :**

<http://www.snes.edu/Sondages/index.php/256434?lang=fr>

**Pour plus d'info :** <http://www.snes.edu/Reforme-de-l-evaluation-des-personnels.html>  
[http://www.snes.edu/IMG/pdf/20160914\\_4-ppcr\\_document\\_appui\\_rvc\\_20160913of.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/20160914_4-ppcr_document_appui_rvc_20160913of.pdf)

Projet de compte-rendu d'évaluation professionnelle des enseignants

Niveau de maîtrise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (référence référentiel 2013 : P1)				
Adapter les modalités de sa communication en fonction de son auditoire, en visant sa maîtrise et son développement (7 et P2)				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				
Niveau de maîtrise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Coopérer au sein d'une équipe (10)				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les partenaires de l'école/l'établissement (11 et 13)				
Coopérer avec les parents d'élèves (12)				
Niveau de maîtrise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				

A compléter par l'inspecteur  
 A compléter par l'inspecteur dans le 1<sup>er</sup> degré et par le chef d'établissement dans le 2<sup>nd</sup> degré  
 A compléter par l'inspecteur dans le 1<sup>er</sup> degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré  
 DGRH B 12 09 2016 Page 1

par des techniques de néo-management où l'évaluation ne vise plus à donner leur juste valeur aux pratiques professionnelles d'un enseignant mais à hiérarchiser les enseignants entre eux.

De même, ce dispositif ne résout toujours pas le problème de déconnexion de l'avancement de carrière (avec ses enjeux financiers) et de l'analyse de pratiques (avec ses enjeux purement pédagogiques).

**Pour le SNES FSU, avec cette nouvelle évaluation managériale visant, non à accompagner les enseignants au cours de leur métier, mais à distinguer quelques méritants, le compte n'y est toujours pas !**

Mathilde Pedrot

# Le LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique)

Puisque tout irait bien en cette rentrée, la réforme de l'évaluation sera mise en place dès cette année scolaire. Un Livret Scolaire Unique Numérique a été créé par le décret n°2015-1929 du 31 décembre 2015 et par un arrêté du même jour. Il sera la base d'évaluation du primaire à la fin du collège.

**C'est la fin des bulletins remplacés par des bilans périodiques.** Ceux-ci sont harmonisés au niveau national avec l'obligation de comporter des rubriques comme les points de programmes abordés, les EPI, l'accompagnement ou les différents "parcours". **La moyenne, elle, devient facultative...**

Ils ne seront conservés par les établissements que pendant le cycle et l'année suivant la fin du cycle... puis **les bilans périodiques disparaîtront des archives pour ne conserver que le bilan de fin de cycle et ses 8 compétences.**

Suivi des acquis scolaires de l'élève			
	Principaux éléments du programme travaillés durant la période	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Positionnement
			Note de l'élève
Éducation physique et sportive (civ - nom)	-	-	-
Arts plastiques (civ - nom)	-	-	-
Éducation musicale (civ - nom)	-	-	-
Français (civ - nom)	-	-	-
Histoire-Géographie / Enseignement moral et civique (civ - nom)	-	-	-
Langue vivante étrangère 1 (langue concernée) (civ - nom)	-	-	-

Extrait de la 1<sup>ère</sup> page du LSUN

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et l'activité humaine				

Les 8 compétences à valider en fin de cycle

Ne dites plus "ce travail est insuffisant" mais dites "Tu n'as validé aucune compétence"... C'est plus positif

Dans certains collèges, une version de liberscol incite les collègues à compléter les compétences abordées alors que des réunions pour fixer ce qui doit être intégré dans les ENT ne sont pas closes. Les chefs d'établissement ne seront reçus qu'au cours du mois d'octobre à la DSDEN.

**Certains collègues seraient-ils en train de fournir un travail fastidieux pour devoir le recommencer dans quelques temps ?**

Au niveau académique et national, le portail ATEN (Accès aux Téléservices de l'Education Nationale) indique qu'une **application sera bientôt disponible pour les parents pour consulter en ligne le LSUN de leurs enfants.** Elle sera groupée avec le portail unique des Services Publics (CAF, impôts etc...) prévu à moyenne échéance sans que la question de la sécurisation des données soit réellement posée.

## L'analyse du Snes

**Le LSUN est un outil dangereux**

→ "Outil national de suivi de la scolarité", il fiche les compétences des élèves.

→ **C'est un outil supplémentaire de contrôle de notre travail qui nous force à entrer un peu plus dans le moule qui nous est imposé. Où est la liberté pédagogique et la réelle possibilité de différencier ?**

**Le LSUN est un outil bureaucratique et non un outil pédagogique**

→ **Il renforce l'évaluation par compétence alors qu'aucun bilan n'a été dressé du précédent LPC.**

→ Il oblige à évaluer des éléments totalement subjectifs ou à décider d'une croix la maîtrise de notions aussi larges que "Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps".

→ **Il accroît la charge de travail de chaque enseignant et en particulier des professeurs principaux.**

→ En fin de cycle (6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), le décret oblige le professeur principal à coordonner l'évaluation des compétences, ce qui accroît le risque de transformer cette fonction en celle de "petits chefs".

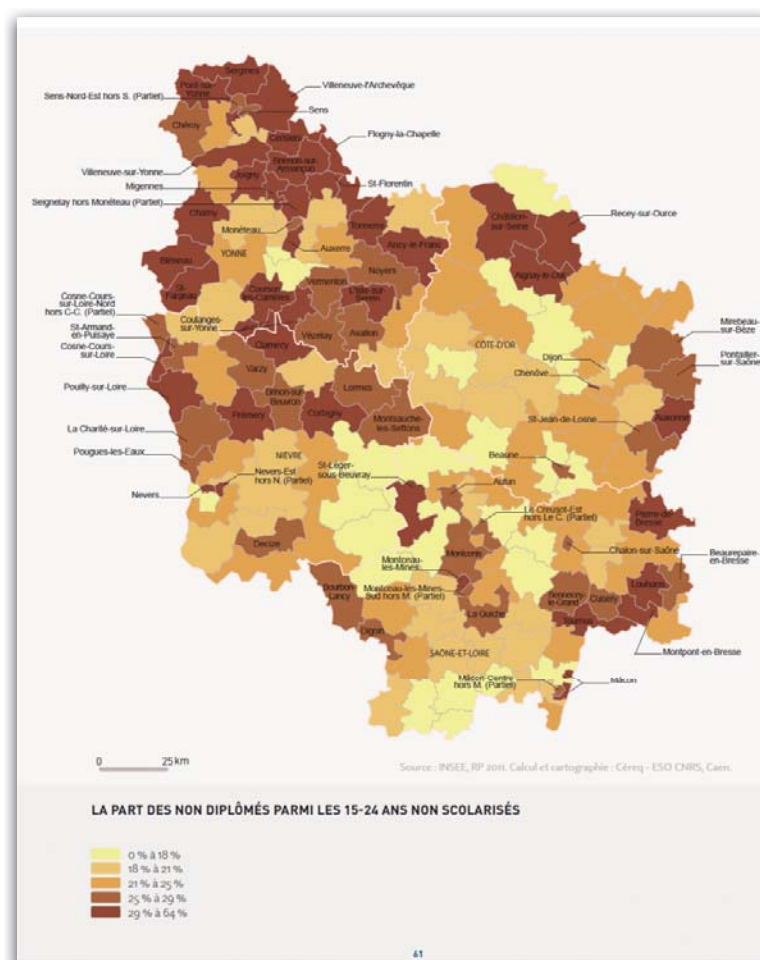
**Pour toutes ces raisons, le Snes conseille de**

- ✓ Refuser toute double tâche (bulletin classique/LSUN).
- ✓ Refuser les doubles ou triples appréciations (discipline, EPI, accompagnement).
- ✓ Ne remplissez pas les niveaux de maîtrise des compétences dont l'évaluation n'est obligatoire qu'en fin de cycle.

## Qui peut dire que l'Education Nationale va bien dans l'Yonne ?

A l'initiative de la FSU, la question de l'école dans l'Yonne est posée depuis très longtemps. La Dasen et le Rectorat ont pris en compte notre demande, des réunions de travail seront organisées cette année sur cette question. Mais nous devons bien parler de l'Education Nationale, du « plus et mieux » d'école pour les Ycaunais :

**Ça ne peut pas passer par la fermeture du collège Bienvenue Martin par exemple !**



### POUR UN AUTRE LYCÉE DANS LE NORD DU DÉPARTEMENT !

Le nombre d'élèves au lycée de Sens ne cesse d'augmenter et on peut estimer (à partir de l'évolution des naissances) que celui-ci va encore progresser de 500 élèves dans les années à venir.

Si tout se passait bien dans cet établissement, il n'y aurait pas de problème mais c'est loin d'être le cas. Et ce n'est pas par la multiplication des dispositifs de sécurité qu'on pourra assurer un enseignement de qualité pour tous.

Le nombre de salles devient insuffisant allongeant les déplacements pour les élèves et les professeurs, les emplois du temps sont de plus en plus compliqués à élaborer, à tel point qu'il est maintenant envisagé de réduire le nombre d'options pour simplifier les emplois du temps faisant disparaître ainsi tout l'intérêt de ce lycée. Autres exemples ? Le gigantisme (3200 élèves) produit l'anonymat des élèves, la multiplication des dysfonctionnements, des problèmes de communication à tous niveaux récurrents. Le logiciel d'ENT vient de changer pour la 5<sup>ème</sup> fois en 10 ans ! Nos collègues souffrent.

La section locale du SNES-FSU, à chaque Conseil d'Administration, demande l'ouverture d'un autre lycée dans le nord du département ; cette demande est relayée par le SNES et la FSU au niveau départemental, académique, régional. Si le rectorat semblait plus attentif récemment, il n'en est pas de même de la Région pour l'instant qui semble ne pas vouloir entendre parler de la construction d'une cité scolaire en lien avec le Conseil Départemental.

Pascal MEUNIER